Le tollé général provoqué par la décision d'octroyer l'autorisation à la multinationale Shell pour l'exploration puis l'exploitation du gaz de schiste en Tunisie saura-t-il faire reculer ce gouvernement d'apprentis sorciers qui fonce droit vers une catastrophe écologique ? Certainement pas. Les fausses rétractations du Ministre de l'Industrie, les réserves émises par le Ministère de l'Environnement, les pétitions facebookiennes ou les sit-in pacifiques devant le Ministère de l'Industrie ne feront pas fléchir ces mamelouks, ces Mustapha Khaznadar au service d'un émirat tremplin par lequel la Royal Dutch Shell s'apprête à transformer en paysage lunaire le Centre de la Tunisie. Le gouvernement nahdhaoui étant déterminé à sacrifier sur l'autel de l'inféodation toute la zone géographique couverte par l'emprise du projet, le tout Kairouan, Sousse, Sfax Nord, El Jem… et son Colisée.

Il ne s'agit pas ici d'exposer exhaustivement les principes et les méfaits de la fracturation hydraulique, technique par laquelle on récupère le gaz emprisonné dans la roche en vue de son exploitation industrielle. A cet effet, une abondante documentation scientifique mise en ligne sur la toile permet d'avoir une vue d'ensemble sur les risques environnementaux encourus. Il suffit de mentionner l'avis succinct de l'expert tunisien Mohamed Balghouthi qui qualifie en termes crus le projet d'exploitation du gaz de schiste en Tunisie comme « un danger absolu pour la survie de notre pays car il touche directement l'eau, la terre et l'air, donc la vie par une pollution irréversible ». Toutefois, quand le Ministre de l'Industrie Chakhari argumente sa détermination à empoisonner ses concitoyens en déclarant que « cette technique a fait ses preuves aux Etats-Unis et au Canada » il situe le débat autour de la gestion d'une pollution « classique » générée par cette activité comme pour toute autre industrie extractive. Ce qui occulte le fondement de la question, à savoir, en premier lieu, la mobilisation en amont et la mise en disponibilité de quantités très importantes d'eau potable au profit de cette activité aux dépens d'autres secteurs vitaux, ensuite la gestion en aval de ces eaux une fois contaminées par près d'un millier de produits chimiques hautement toxiques. L'eau c'est le nœud de l'affaire.

Le Ministre peut en effet embrigader des experts stipendiés pour justifier l'injustifiable et faire face à ses détracteurs en invoquant un degré de technicité d'Outre Atlantique capable de ramener le risque pollution induite à l'exploitation de ce gaz à un niveau « acceptable ». Le Canada, pays respectueux de son environnement, étant un étant là pour appuyer ses arguments et ce qui est bon pour le Canada devrait être bon pour la Tunisie. Ce qu'il ne peut défendre en revanche, ce qui rend ses allégations caduques, c'est que l'Amérique du Nord ne connait pas le stress hydrique et le comparatif avec ces deux pays tombe mal à propos. Ceux-ci peuvent s'offrir effectivement le luxe d'une contamination « limitée » de la nappe phréatique et des eaux de surface ainsi que celui de puiser indéfiniment dans leurs ressources hydriques des

quantités faramineuses d'eau nécessaires à l'extraction de ce gaz de la discorde alors que la Tunisie est un pays semi-aride avec des ressources en eau conventionnelle très limitées (de 500 m3 par habitant et par an par rapport à un seuil de pénurie et un seuil de stress hydrique respectivement de 1000 m3 et 1700 m3 par habitant et par an). Par conséquent, même si on admet que le risque est contenu et calculé, ce qui est une pure chimère, les gigantesques quantités d'eau consommées ou contaminées par cette activité seraient à elles seules une raison suffisante pour ne jamais envisager un tel projet même s'il prétend résoudre l'épineuse équation de l'autonomie énergétique. L'indépendance énergétique ne peut s'accomplir en assoiffant la population.

Pour rendre compte du volume d'eau nécessaire à l'extraction de ce gaz certaines sources avancent que chaque fracturation hydraulique nécessite selon les cas de 9 000 m3 à 29 000 m3 d'eau. La prestigieuse revue scientifique La Recherche a révélé qu'un puits horizontal nécessite en moyenne 13,2 millions de litres par fracturation et chaque puits peut être fracturé huit fois. Et sur la base d'uniquement 400 puits objet de son étude, le total de la consommation d'eau a été évalué à 42,2 milliards de litres soit l'équivalent de 14 000 piscines olympiques! L'ironie de cette technique « éprouvée » de fracturation c'est qu'elle restitue ce volume d'eau une fois contaminée soit en surface (flowback) et qu'il faudra gérer on ne sait comment soit par percolation dans la nappe phréatique rendant celle-ci irrémédiablement inutilisable.

En Tunisie, ce projet qui impliquerait quatre Gouvernorats, de Kairouan jusqu'à Sfax, en passant par Sousse et Mahdia, se traduirait nécessairement par des centaines de forages gaziers qui engloutiraient puis contamineraient une grande partie des précieuses et rares ressources aquifères destinées à l'agriculture dans cette zone à faible pluviométrie de la Tunisie Centrale. Car la technique « fiable » invoquée par le Ministre pratiquée en Amérique du Nord est celle des puits horizontaux multiples (Multi-well drilling pad) qui prévoit jusqu'à 16 forages au km2. Aux Etats-Unis en 2011 on a dénombré 493 00 forages actifs et il faudrait s'attendre à ce qu'en Tunisie le nombre de puits varierait entre 2 500 et 3 000 puits comme minimum envisageable pour avoir une signification de rentabilité. Soit, en maintenant les ratios des calculs précédents, une consommation d'eau potable correspondante comprise entre 276 à 331 millions de m3. Et tout cela pour obtenir quoi ? Une rente dérisoire pour l'Etat, des trous de gruyère sur des centaines de kilomètres carrés, des nappes d'eau rendues inexploitables et des étangs de boue à « l'eau potable » contaminée par des agents cancérigènes et des éléments radioactifs sur les terres fertiles du Kairouanais et du Sfaxien.

On peine à imaginer les incalculables répercussions négatives sur ces régions où l'activité agricole est un pilier socioéconomique. Car là où le gaz de schiste apparait c'est la campagne qui disparait. Sauf que Mr. Chakhari, en véritable corbeau de la démagogie, déclare que les risques inhérents à l'exploitation du gaz de schiste ne sont qu'une « rumeur ». Quand il déclare aussi que la Royal Dutch Shell, après avoir investi 20 milliards de dinars, serait prête à arrêter

le projet en cas de menace pour l'environnement, il cèle la vérité tout simplement. La compagnie Shell a déjà mis à feu et à sang des pays de la taille du Nigeria. Ses 9 000 kilomètres d'oléoducs dans ce pays ont dévasté l'environnement et ruiné des régions aussi vastes que la Tunisie. Aujourd'hui encore Shell est assignée devant les tribunaux internationaux pour les dégâts environnementaux qu'elle a provoqués, les vastes systèmes de corruption qu'elle a tissés et, pire encore, pour complicité avec l'ancien régime militaire nigérian concernant l'exécution de six civils, opposés à ses méthodes d'extraction. Si le Ministre de l'Industrie, qui n'ignore certainement pas que nous sommes sous le couperet de la pénurie hydrique, s'acharne à justifier notre gazage et s'ingénie à compromettre l'avenir agricole du pays c'est qu'il ne peut être que membre d'un gouvernement feudataire disposé à troquer le patrimoine national contre le soutien politique de puissances étrangères dans le pur style des républiques bananières. Il n'y'a pas d'autre explication à son lobbying en faveur de ce funeste projet, pas d'autre explication à son opiniâtreté dans la défense de ce gaz Zyklon B.

La stratégie d'inféodation « consciente » que pratique le gouvernement nahdhaoui pour se maintenir au pouvoir consiste à brocanter à tous les coins de rues le patrimoine national, quitte à mettre en péril des pans entiers du territoire national. Elle ne concerne pas uniquement le gaz de schiste. Elle a déjà brocanté dans sa logique le gisement de phosphate de Sraouertane, la raffinerie de Skhira et, récemment, « l'espace aérien ». Elle diffère de toute autre forme d'inféodation connue dans l'histoire contemporaine de la Tunisie en ce qu'elle est inconditionnelle et sous tutelle du minuscule Qatar qui réellement n'est pas un Etat mais un émirat-holding fer de lance de la politique agressive de certaines multinationales comme la compagnie Shell. On n'est plus dans le cadre d'un Etat vassalisé par un Etat plus puissant mais dans un rapport d'Etat vassalisé par une holding. Une république bananière avec la Qatar-holding pour United Fruit. Rappelons qu'une holding est une « société mère qui détient ou contrôle une multitude de sociétés nationales et internationales sans avoir besoin d'apparaître en tant que dirigeant de toutes les sociétés filles ».

Selon le Middle East Economic Review, le Qatar est en passe de devenir le premier actionnaire de Royal Dutch Shell en portant sa participation de 3% à 7% du capital de ce géant qui pèse pour $470.2 milliards USD de chiffre d'affaires. En revanche, malgré la fortune insolente de cet émirat, à travers les complexes mécanismes enchevêtrés des capitaux transnationaux, la compagnie Shell demeure le premier investisseur pétrolier au Qatar. Il ressort donc, par croisement d'intérêts, que c'est l'ombre du Qatar Investment Authority, le fonds souverain de l'émirat, la véritable holding, et par delà, l'ombre de Qatar Petroleum, qui a plané sur les soi-disant négociations entre la compagnie Shell (faussement identifiée comme anglo-hollandaise pour brouiller la piste qatarie) et le gouvernement nahdhaoui quant au projet de gaz de schiste.

Qatar Petroleum , qui a déjà fait main basse sur le mégaprojet de raffinerie de la Skhira sans

dossier d'appel d'offres international, a investi en 2010 conjointement avec la compagnie Shell rien moins que $6000 milliards USD en « joint study » notamment dans le domaine engrais et fertilisants incluant le phosphate au centre de sa stratégie de diversification. On comprend alors l'intérêt du Qatar Investment Authority pour le gisement phosphatier de Sraouertane Mais c'est à travers la nébuleuse Société du Qatar pour l'Exploitaion Minière que ce gisement est passé tout aussi scandaleusement sans appel à la concurrence sous la coupe de l'émirat-holding. Un seul bénéficiaire dans tous les cas, un Protectorat pour unique résultante.

Déjà, avant même que le gouvernement nahdhaoui ne soit investi, la campagne programmée de vassalisation inconditionnelle de l'Etat et son corollaire, le pillage des richesses de la Tunisie, était entamée. En guise d'avant-goût, Le 22 novembre 2011, la veille de la démission du gouvernement Essebsi, procédant en territoire conquis, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Tunisie Gordon Gray, a effectué une visite de travail à Bizerte inscrite dans le cadre de « l'appui de Washington à la transition démocratique de la Tunisie ». Au cours de cette visite dont l'objectif était la relance du projet de port maritime en eau profonde dans la baie d'Errimel gouvernorat de Bizerte, il s'était réuni avec ses nouveaux alliés, des représentants du parti Ennahdha (?) (journal Le Temps du 24/11/2011). En dehors du très provisoire gouverneur de Bizerte, l'Etat était absent alors qu'il s'agissait et s'agit encore d'un projet ayant trait à des considérations de souveraineté nationale. Car ce qui pourrait être l'une des plus importantes infrastructures portuaires en Méditerranée devrait être cédée par l'Etat tunisien selon la technique de concession dite Full BOT (Build, Operate and Transfer) d'une durée de 50 ans ! Un demi-siècle. On ne connait ni l'identité ni les mandataires des représentants nahdhaouis dans cette transaction scélérate sous tous les points de vue passée sous silence criminel à tous les niveaux des structures aussi bien du pouvoir que de l'opposition post 23 octobre. Mais on connait l'intérêt stratégique de Bizerte, ce Toulon africain. Intérêt qui amena Jules Ferry à déclarer en 1887 : « …Oui Messieurs si la France s'est installée en Tunisie c'est bien pour posséder Bizerte ».

Ce que les nahdhaouis étaient prêts à concéder, comme gage de leur indéfectible allégeance, afin que les Etats-Unis les assistent à maintenir un pouvoir démocratiquement usurpé, même Ben Ali, bien au fait des questions militaires, l'avait refusé à l'époque. Pour lui l'implantation de ce port sur le site d'Errimel posait problème même vis-à-vis de l'Algérie voisine et par divers subterfuges proposa le littoral d'Enfidha. Du coup, Ennahdha, se plaçant plus bas que Ben Ali dans l'échelle infâme de l'inféodation, a noirci son casier judiciaire avant même l'avènement de son gouvernement en décembre 2011.

Pour ces mamelouks, ces étrangers qui nous gouvernent et qui ont débarqué des péniches de la servilité un 14 janvier 2011, si la souveraineté nationale n'est qu'une monnaie d'échange comme dans le cas du port d'Errimel , les dégâts environnementaux et humains générés par l'activité destructrice des multinationales ne s'élèvent même pas au rang de dommages

collatéraux. Bien au contraire, avec le zèle des laquais, les nahdhaouis déroulent le tapis rouge en prenant aux frais du cotoyen tunisien aussi bien les coûts sociaux et environnementaux que les coûts des infrastructures nécessaires pour rendre de tels projets opérationnels. On l'a observé par exemple lors de la construction de l'aéroport d'Enfidha pour qui l'Etat tunisien a été obligé de construire à sa charge les voies de desserte et divers ouvrages d'infrastructure en dehors de l'emprise du projet., S'agissant d'une même technique financière, Il en sera de même pour les projets accaparés par la holding qatarie, avec cette différence que c'est l'émirat-holding qui se charge de lever les fonds nécessaires pour la réalisation de ses propres projets sous forme de prêt à l'Etat tunisien ! Et le comble ces prêts sont assortis de conditions draconiennes à la limite de l'usure. C'est ainsi que le Qatar a acheté pour $500 millions USD en bons de trésor tunisiens sur 5 ans remboursables en une seule fois (!) à un taux d'intérêt annuel de 2,5%, payable annuellement.

« Le valet du diable fait plus qu'on ne lui demande ». Si dans le cas du projet Bizerta Deep Water Port le coût de l'inféodation serait en partie représenté par la disparition de la forêt d'Errimel après le prélèvement de 3 000 hectares nécessaires à la zone logistique attenante à ce port, pour le gaz de schiste le prix de l'inféodation représentera trois Gouvernorats qu'il faudra rayer de la carte de la Tunisie utile. Le Ministre Chakhari, Voix de Son Maitre et Valet Du Diable, persistera à rassurer et assurer à qui veut l'entendre que « les techniques d'exploitation de ce gaz ne seront pas dangereuses dans tous les cas ».